

**BOLOGNE ET LES ÉTUDES :  
CONSIDÉRATIONS SUR LE CHAPITRE V  
DES FIORETTI**

« [S]i trattava di un campo su cui Comunità e Spirituali si trovavano in sostanziale accordo »<sup>1</sup>, peut-on lire sous la plume de Giulia Barone à propos des « problemi scolastici » au sein de l'Ordre franciscain. Gabriella Severino Pollica souligne pourtant, dans le même volume, à propos de la présence de livres au sein de la communauté des Frères Mineurs, combien ceux-ci s'avéraient non seulement étrangers mais en contradiction radicale avec l'orientation primitive du franciscanisme<sup>2</sup>. De ces deux affirmations apparemment paradoxales, les *Sources Franciscaines* semblent privilégier la seconde, si l'on perçoit l'ombre de vives tensions à travers des propos

---

<sup>1</sup> BARONE Giulia, « La legislazione sugli 'studia' dei Predicatori e dei Minori », in AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978, p. 241.

<sup>2</sup> SEVERINO POLICA Gabriella, « « Libro, lettura, 'lezione' negli *studia* degli ordini mendicanti (sec. XIII) », in AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978, p. 399-400 : « i libri francescani [...] ci sono *nonostante* la loro presenza configuri un momento di ritornante contraddizione rispetto a due dati di fondo, mai completamente dialettizzati, del primitivo programma francescano : la estraneità della vocazione originaria dei Minori ad una ideologia dello studio; la qualità 'laica', esplicitamente non dotta, del loro primitivo programma di predicazione. »

comme ceux d'un Jacques de Vitry dans un sermon datant de la troisième décennie du Duecento : l'auteur s'en prend explicitement aux zéloteurs de la Règle qui, au nom du respect scrupuleux de celle-ci, ne souhaitent pas s'adonner aux études<sup>3</sup>. Partant du principe que ces tensions existaient réellement, notre propos n'aura nullement la prétention de résoudre l'épineuse question de la réelle volonté de saint François sur ce sujet, ni de tenter une interprétation de la progressive cléricisation et intellectualisation de l'Ordre des Frères Mineurs au cours du premier siècle de son histoire<sup>4</sup> — les mêmes questions se posant, par ailleurs, au sujet du thème de la pauvreté —, mais plutôt de comprendre comment se positionnent les *Actus-Fioretti* sur ce point, et plus particulièrement le sens du chapitre V des *Fioretti* intitulé « Come il santo frate Bernardo d'Ascesi fu da santo Francesco mandato a Bologna, e là pres'egli luogo ». Les *Actus-Fioretti* sont plutôt connus pour défendre l'idéal primitif contre l'évolution de l'Ordre franciscain, leurs auteur et traducteur provenant du milieu des Spirituels de la Marche d'Ancône<sup>5</sup>. Deux chapitres des *Fioretti* font spécifiquement référence aux études d'une part, à la pauvreté d'autre part, les chapitres V et XXVII, qui relatent deux épisodes de la vie du Saint fondateur situés géographiquement

---

<sup>3</sup> Giacomo da VITRY, *Sermoni ai Frati Minori*, in *Fonti Francescane* [2262], editio minor p. 1116-1117 : « Alcuni, miserabili e insensati, alla ricerca di una scusa per la propria pigrizia, sostengono che non ci si deve applicare allo studio, ma è più sicuro che i frati rimangano nella umiltà della loro semplicità, poiché la scienza gonfia e la molta cultura rende stolti. A questi rispondiamo che anche altre virtù occasionalmente possono spingere alla superbia ; infatti senza l'amore non giovano, anzi spesso fermano il cammino, poi, se hanno in spregio imparare e riempirsi delle parole della Scrittura, come potranno poi nominarle ? ... Se dunque un fraticello semplice non brilla per acutezza di ingegno, supplisca con l'ardore dello studio alla mancanza di ingegno. Non arrossisca di mendicare il pane della parola di Dio dovunque può e di mandare a memoria ogni giorno almeno una buona parola. Abbiamo visto molti, che erano di ingegno tardo, fare assai più progressi di altri che, presuntuosi delle loro forze e della loro intelligenza, non volevano dipendere in nulla dagli altri... »

<sup>4</sup> Nous renvoyons, en particulier, sur ce sujet aux deux études fondamentales suivantes : AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978 ; AAVV., *Studio e studia : le scuole degli Ordini Mendicanti tra XII e XIV secolo*, Atti del XXIX Convegno internazionale, Assisi, 11-13 ottobre 2001, Società internazionale di studi francescani, Centro internazionale di studi sull'alto Medioevo, Assisi, 2002.

<sup>5</sup> Voir notre précédent article : GAUDIN Hélène, « Quand les *Fioretti* se transforment en glaives », in *Chroniques Italiennes, Spécial Jeunes Chercheurs*, n° 31/72, Université de la Sorbonne Nouvelle, 2003, p. 77-92.

dans la ville universitaire de Bologne. Le chapitre V est consacré à la toute première présence franciscaine en ce haut lieu de la culture médiévale et aux conditions de l'installation des frères. Il pose plus particulièrement les questions de l'interprétation de la Règle, de l'opportunité ou non de faire des études, du type d'habitation où devaient résider les frères et, implicitement, nous le verrons, de la création de *studia* franciscains, autrement dit d'écoles de théologie propres à l'Ordre.

Commençons par un constat : l'épisode relaté dans ce chapitre V des *Fioretti* est un hapax au sein des *Sources Franciscaines* si l'on exclut le fait, désormais unanimement reconnu<sup>6</sup>, qu'il trouve sa source dans son original latin que sont les *Actus*, au chapitre IV. Non seulement aucun autre texte ne mentionne le premier contact des Frères Mineurs avec la ville de Bologne, mais cette ville même est relativement peu présente en dehors des *Fioretti* et quasiment absente de la biographie officielle de saint Bonaventure, la *Legenda Maior*. Dans cette dernière, seules deux allusions peuvent être citées : la demande de François que soient démolies les maisons trop luxueuses (*Legenda maior* VII, 2), et la guérison d'un enfant dans la ville de Bologne (*Legenda maior* XII, 10). Ce que l'on trouve, en revanche, davantage dans les textes hagiographiques des *Sources Franciscaines*, ce sont des réflexions ou des propos prêtés à saint François au sujet de la pauvreté ou du droit de posséder des livres. Or, force est de constater que les sources divergent à ce sujet. L'on peut citer le récit de ce jeune frère qui demande à saint François le droit de posséder un psautier et se voit, en guise de réponse, remettre de la cendre, ou dans une autre version la demande du bréviaire suscitant de vifs reproches de la part du fondateur<sup>7</sup>. La *Regula bullata* de 1223 précisait pourtant au chapitre III : « I chierici recitano il divino ufficio, secondo il rito della santa Chiesa romana, eccetto il salterio, e perciò potranno avere i breviari ». Saint Bonaventure prête, pour sa part, à François des propos non seulement autorisant, mais appréciant que les frères s'adonnent aux études<sup>8</sup> ;

<sup>6</sup> Nous pouvons toutefois signaler le point de vue isolé d'Armando Quaglia qui, en 1981, revendiquait l'antériorité des *Fioretti* sur les *Actus* : QUAGLIA Armando, « Origine volgare e marchigiana dei 'Fioretti di san Francesco' », *Studi Francescani* 78, 1981, p. 149-158.

<sup>7</sup> Tommaso da CELANO, *Vita seconda*, cap. CXLVII; *Leggenda perugina*, 73.

<sup>8</sup> *Leggenda maggiore*, cap. XI : « Una volta i frati gli chiesero se aveva piacere che le persone istruite, entrate nell'Ordine, si applicassero allo studio della Scrittura ; ed egli rispose : 'Ne ho piacere, sì; purché, però, sull'esempio di Cristo, di cui si legge non tanto per sapere

Salimbene de Adam se fait, quant à lui, le grand défenseur de la vie intellectuelle<sup>9</sup>. Ces quelques exemples suffisent à montrer que les sources divergent et que nous y retrouvons, globalement, des orientations connues divisant la Communauté et les Spirituels : les sources proches des temps primitifs et des Spirituels (*Leggenda perugina*, *Vita Prima* puis *Vita seconda* de Tommaso da Celano, *Leggenda dei tre compagni*, Ubertino da Casale...) tendent à mépriser les livres et la science, tandis que saint Bonaventure, l'auteur des *Constitutions de Narbonne*, en prône l'usage<sup>10</sup>. Le sujet des études se révèle donc assez abondamment et explicitement traité dans les hagiographes des *Sources franciscaines*, mais le récit de la première installation à Bologne ne figure, quant à lui, que dans les *Actus-Fioretti*. Un chapitre, cependant, de la *Vita Secunda* de Tommaso da Celano mérite qu'on y prête attention car il se rapproche géographiquement et chronologiquement de *Fioretti V* : il situe précisément à Bologne, vers l'année 1220, une violente colère de saint François lorsqu'il apprend, à son retour de Syrie, que dans cette ville a été fondée une « maison des frères »<sup>11</sup>. Cet épisode, relaté également par le *Speculum Perfectionis* 6 et par les *Actus*, et sur lequel nous reviendrons plus loin, est tu volontairement par Bonaventure dont on sait qu'il prit Thomas de Celano pour source avant de demander la destruction de toutes les biographies ayant précédé sa légende officielle. Nous pouvons, cependant, déjà souligner que l'épisode du chapitre V des *Fioretti* se situe à une période encore antérieure (1211 selon l'édition des *Fonti Francescane*), implique d'autres personnes (Bernard de Quintavalle en est le protagoniste mais François ne se rend alors pas à Bologne) et

---

come devono parlare, quanto per mettere in pratica le cose apprese, e, solo quando le hanno messe in pratica, le proponano agli altri." »

<sup>9</sup> Voir, en particulier, GATTO Ludovico, « Salimbene de Adam di fronte alle scuole tra i francescani », in AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978, p. 415-436.

<sup>10</sup> Gabriella Severino Polica écrit : « Su questo punto naturalmente l'agiografia francescana esprime una gamma d'interpretazioni assai ampia, da quelle 'ufficiali', più moderate a quelle più radicali di parte 'spirituale' », in SEVERINO POLICA Gabriella, « « Libro, lettura, 'lezione' negli *studia* degli ordini mendicanti (sec. XIII) », in AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978, p. 407, n°1.

<sup>11</sup> Tommaso da CELANO, *Vita seconda*, cap. XXVIII : «Da una casa di Bologna fa uscire anche gli infermi».

centre son attention sur un autre sujet (la pauvreté des lieux d'habitation chez Thomas de Celano, l'opposition entre la Règle et les sciences juridiques en *Fioretti* V). Bonaventure tait donc toute information sur l'installation des Franciscains à Bologne, Thomas de Celano en parle mais en relatant un épisode d'une dizaine d'années postérieur à celui de *Fioretti* V. Faut-il dès lors penser que Thomas de Celano ne savait rien de cette installation ? Cela est possible si l'on s'en tient à la théorie des sources proposées par Théophile Desbonnets, selon laquelle les *Actus-Fioretti* n'auraient aucune source commune avec les autres textes hagiographiques franciscains du premier siècle<sup>12</sup>, ou du moins en auraient aussi d'autres, en particulier orales, inconnues des précédents hagiographes<sup>13</sup>. Cela s'avère toutefois surprenant lorsque l'on sait l'importance qu'a pris, très rapidement, le centre franciscain de Bologne, lieu de leur premier *studium*<sup>14</sup>. Toujours est-il que cet événement est absent (si ce n'est tenu sous silence) par les autres sources et que ce chapitre V des *Fioretti* pourrait s'inscrire parfaitement dans le projet exprimé par l'auteur des *Actus* en exergue de son ouvrage : « ... sont écrits ici certains faits notables sur le bienheureux François et ses compagnons, ainsi que certains de leurs actes admirables qui furent omis dans ses légendes, mais qui sont fort utiles et dévots »<sup>15</sup>. Qu'entend donc ajouter ce chapitre et quelle version donne-t-il d'une réalité que nous ne connaissons que partiellement par d'autres sources historiques ?

Nous allons tenter de retracer les événements tels qu'ils sont présentés par *Fioretti* V d'une part, et tels qu'on peut supposer qu'ils se sont dé-

<sup>12</sup> DESBONNETS Théophile, *De l'intuition à l'institution. Les franciscains*, Paris, Cerf, 1983.

<sup>13</sup> Voir DALARUN Jacques (ed.), *Les Actes du bienheureux François et de ses compagnons*, « Introduction », Paris, Editions franciscaines-Editions du Cerf, 2008, p. 17-18.

<sup>14</sup> Voir, en particulier, PELLEGRINI Luigi, « I quadri e i tempi dell'espansione dell'Ordine », in AAVV., *Francesco d'Assisi e il primo secolo di storia francescana*, Torino, Einaudi, 1997, p. 181. « La Lombardia [...] era la terra dove si confluiva da varie regioni d'Europa per apprendere il diritto, e non solo il diritto. A Bologna soprattutto e, di lì a poco, anche a Padova e Vercelli si andavano consolidando le strutture e gli organismi dell'insegnamento universitario. Non è casuale che proprio a Bologna venga segnalata la prima costruzione stabile per i frati [...]. Il contatto con la cultura ai suoi livelli più alti e nei suoi specifici organismi di trasmissione [...] è una delle caratteristiche dei frati Minori, o almeno di quello che ne sarà il gruppo dirigente, fin dagli anni Venti del secolo. »

<sup>15</sup> DALARUN Jacques (ed.), *Les Actes du bienheureux François et de ses compagnons*, « Introduction », Paris, Editions franciscaines-Editions du Cerf, 2008, p. 41.

roulés dans la période qui s'étend de la première installation franciscaine à Bologne jusqu'au temps de l'écriture (début du XIV<sup>e</sup> siècle) puis de la traduction (fin du XIV<sup>e</sup> siècle) des *Actus*. Cette confrontation nous permettra de mesurer la profondeur historique du texte, ses éventuels silences et son orientation.

*Fioretti* V situe la scène « nel principio della religione », indication floue s'il en est, si ce n'est qu'elle apparaît comme étant le premier envoi en mission d'un frère par saint François hors de l'Ombrie<sup>16</sup>. Antérieure à l'épisode relaté par Thomas de Celano et cité plus haut, y mentionnant déjà une habitation stable et situé en 1220 au plus tard (au retour de Syrie de saint François) ; antérieure aussi à la lettre de François à Antoine de Padoue que l'on peut dater au plus tard de 1224 environ, puisqu'Antoine sera bien prédicateur et maître en théologie à Bologne en 1224-1225 à destination de ses frères<sup>17</sup> ; antérieure, enfin, à la prédication par saint François le jour de l'Assomption 1222 sur la place principale de Bologne relatée sans autre indication temporelle que la mention « una volta » en *Fioretti* XXVII mais datée de façon plus précise par Tommaso da Spalato qui en fut témoin oculaire et qui écrit :

Mi trovo, in quell'anno (1222), allo Studio di Bologna ed ho potuto ascoltare, nella festa dell'Assunzione della beata Madre di Dio, il sermone che san Francesco tenne sulla piazza antistante il palazzo comunale.<sup>18</sup>

L'on peut encore citer Walter of Guisborough qui, dans sa *Chronica de gestis regum Angliae*, affirme que le célèbre juriste Accursio Magno, auteur d'une *Glossa glossarum* et maître en droit civil à Bologne de 1213 à 1253, fit don aux frères franciscains d'une petite maison à la Riccardina

<sup>16</sup> *Fonti Francescane. Editio minor*, [1833], p. 876, n°19 : « È la prima vera missione, fuori della zona nativa, dell'Ordine francescano. Siamo nel 1211. »

<sup>17</sup> Le texte de la lettre est le suivant : « A frate Antonio, mio vescovo, frate Francesco augura salute. Ho piacere che tu insegni la sacra teologia ai frati, purché in questa occupazione, non estingua lo spirito dell'orazione e della devozione, come sta scritto nella Regola. », in *Fonti Francescane. Editio minor*, [251-252], p. 125.

<sup>18</sup> *Fonti Francescane. Editio minor*, [2252], p. 1109-1110, citant THOMAE SPALATENSIS, *Historia Pontificum alonitanorum et palatensium*, MGH, XXIX, p. 580. De cet épisode célèbre fut également témoin oculaire Federico Visconti, archevêque de Pise : voir *ibid.*, p. 1110, n°1.

près de Bologne<sup>19</sup>. Cet événement peut être situé après leur première venue décrite en *Fioretti* V, pas avant 1213, année où Accursio Magno a commencé à exercer le droit après y avoir achevé ses études, mais avant 1220 qui est la date de la colère présumée de François au sujet, précisément, d'une certaine « maison des frères ». Mentionnons enfin un dernier événement, sur le récit duquel nous reviendrons plus loin, raconté à la fois par les *Actus* dans un chapitre non traduit dans les *Fioretti*<sup>20</sup>, et par Angelo Clarenò dans son *Historia septem tribulationum Ordinis Minorum*<sup>21</sup> : un frère instruit et savant du nom de Pierre ou de Jean Sciacca (selon les textes), aurait ouvert un *studium* pour les Frères Mineurs dans la ville de Bologne. La source du passage étant vraisemblablement la même en *Actus* et chez Thomas de Celano<sup>22</sup>, on pourrait logiquement situer la fondation de ce *studium* en 1219-1220.

Nous pouvons ainsi reconstituer approximativement les étapes de l'installation des Franciscains à Bologne : tout d'abord, à une date relativement floue et sans grandes précisions, un premier séjour à l'initiative de Bernard de Quintavalle tel qu'il est relaté en *Fioretti* V, puis l'installation des frères dans une petite maison à la Riccardina entre 1213 et 1219, enfin la création d'une école de théologie franciscaine, dite *Studium*, vers 1220. François fut lui-même présent à Bologne le 15 août 1222. C'est la datation proposée, entre autres, par Johannes Joergensen dans sa *Vie de François d'Assise*<sup>23</sup>, mais aussi par Andrea Corna<sup>24</sup> repris par Maria Giuseppina

---

<sup>19</sup> WALTERUS GISBURNENSIS, *Chronica de gestis regum Angliae*, MGH, Scriptores, XXVIII, pp. 631-632, extrait cité et traduit dans les *Fonti Francescane. Editio minor*, [2317], p. 1138 : « Ebbe una piccola casa per i frati alla Riccardina presso Bologna, donata dal signor Accursio Magno, autore della nuova Glossa sui cinque volumi di tutto il diritto civile. »

<sup>20</sup> DALARUN Jacques (ed.), *Les Actes du bienheureux François et de ses compagnons*, « Introduction », Paris, Editions franciscaines-Editions du Cerf, 2008, p. 255-256.

<sup>21</sup> Publié aux éditions Franciscaines-Editions du Cerf en traduction française et consultable en ligne sous forme d'ebook à l'adresse suivante : <http://ebooks.editionsducerf.fr/multimedia/9464/swf/index.html#/759/zoomed>

<sup>22</sup> Voir, plus loin, le commentaire de cet épisode.

<sup>23</sup> Livre III, chapitre X.

<sup>24</sup> CORNA Andrea, *I primordi dei Frati Minori in Bologna e il Comune Bolognese nel 1200*, Bologna, Mareggiani, 1926, et CORNA Andrea, *L'antico studio francescano di Bologna*, Reggio Emilia, Libreria editrice di 'Frate Francesco', 1931.

Muzzarelli dans un article plus récent sur la présence des Franciscains à Bologne entre Duecento et Quattrocento<sup>25</sup>. En outre, d'autres sources permettent d'en savoir un peu plus sur cette toute première présence franciscaine à Bologne dont parle le chapitre V des *Fioretti*. L'on sait, tout d'abord, qu'avant même de s'installer à la Riccardina d'Accursio Magno, les Franciscains ont été présents à Santa Maria delle Pugliole<sup>26</sup>, église dans laquelle repose, entre autres, un certain frère franciscain Niccolò da Bologna<sup>27</sup>, dit seulement par la suite de' Pepoli, du nom de la célèbre famille bolognaise à laquelle il aurait appartenu. D'après un certain nombre de sources, le docteur en droit mentionné en *Fioretti* V serait précisément ce fra' Niccolò de' Pepoli. Le récit de *Fioretti* V a effectivement fait l'objet de réécritures postérieures, lesquelles ajoutent au récit primitif cette identification. La première d'entre elles serait une *Memoria* datée de 1306 et consultée par Gasparo Bombaci (citée par ce dernier dans ses *Memorie sacre de gli huomini illustri* publiées en 1640) afin de prouver que Niccolò da Bologna aurait appartenu à la famille Pepoli et été le bienfaiteur de frère Bernard de Quintavalle tel que le décrivent les *Fioretti* :

Mi è pervenuto alle mani un libro manuscritto, che tutto si affatica in provare, che il sudetto Beato Nicolò era della Famiglia de' Pepoli. Egli (come si raccoglie da una scrittura della sua vita sottoscritta da un Frate Bonaventura dell'anno 1306, e dal Padre Alovisio Pozzi da Borgonovo donata a' Signori Pepoli) fù figliuolo di Guglielmo di quella nobilissima Casa, & essendo Dottore, lesse pubblicamente le Pandette del 1219, raccolse il B. Bernardo Quintavalle, il liberò dallo scherno de' putti, che si ridevano del nuovo habito Franciscano, e li preparò habitatione à S. Ma-

<sup>25</sup> MUZZARELLI Maria Giuseppina, « I Francescani a Bologna fra Duecento e Quattrocento », in D'AMICO Rosalba, GRANDI Renzo, MEDICA Massimo (eds.), *Francesco da Rimini e gli esordi del gotico bolognese*, Bologna, Nuova Alfa Editoriale, 1990, p. 131-136.

<sup>26</sup> Voir entre autres HESSEL Alfred, *Storia della città di Bologna dal 1116 al 1280*, a cura di Gina FASOLI, Bologna, Alfa, 1975, p. 214, n°61.

<sup>27</sup> Nous pouvons citer, en particulier, un document daté de 1374, portant la mention suivante : « ubi est archa & sepultura fratris Nicole », cité par MELLONI Giovambattista, *Atti e memorie degli uomini illustri in santità nati o morti in Bologna*, Bologne, Lelio dalla Volpe, 1773, p. 350.

ria delle Pugliole. Diede molti doni, & anche donò se stesso alla Religione del 1220<sup>28</sup>.

Cette information a ensuite été reprise telle quelle par des historiens postérieurs parmi lesquels on peut, en particulier, citer Luke Wadding, premier éditeur des écrits de saint François au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>, ou Celso Faleoni qui, en 1649, offre une véritable réécriture de *Fioretti* V en y adjoignant le nom de fra' Niccolò de' Pepoli et de l'église de Santa Maria delle Pugliole<sup>30</sup>, et jusqu'à nos jours dans certaines éditions des *Fioretti*<sup>31</sup> ou autres

---

<sup>28</sup> BOMBACI Gasparo, *Memorie sacre de gli huomini illustri, per titoli, e per fama di Santità della città di Bologna e de' santi suoi protettori*, Bologna, Monti, 1640, p. 70-71. Le prétendu document de 1304 comporte le texte suivant : « Beatus NICOLAUS de Bononia filius Domini Guglielmi ex magna domo Pepulorum, ambo boni nominis famae & Dei timoris in ipsa civitate habitati sunt. Hic ab ineunte aetate operam dedit studiis; quare Doctor Legom effectus, in publico Gymnasio lecturam Pandectarum anno Domini MCCXIX. egregie interpretatus est. Tunc temporis S. Franciscus Bononiam beatum Bernardum misit, ut coenobium suae Religionis, nuper a Summo Pontifice confirmatae curare. Qui cum Bononiam pervenisset, divino spiritu amicitiam cum Beato NICOLAO contraxit, eumque a contemptu puerorum liberavit, in domum suam benigne recepit, officiis & honore prosequens, domicilium sibi, suaeque Religionis procurandum suscepit in loco Sanctae Mariae de Puliolis. In eum non solum plurima & maxima dona in honorem Dei & beati Francisci contulit; sed ex aliis se ipsum Franciscanae Religionis dicavit, habitumque illius suscepit anno Domini MCCXX dum S. Franciscus Bononiae in platea conciones habebat, ac miraculum in beati Peregrini conversione conspexit. [...] », cité par MELLONI Giovambattista, *Atti e memorie degli uomini illustri in santità nati o morti in Bologna*, Bologne, Lelio dalla Volpe, 1773, p. 350-351.

<sup>29</sup> WADDING Luke, *Annales Minorum*, édition ultime, p. 336, n°X, cité par MELLONI Giovambattista, *Atti e memorie degli uomini illustri in santità nati o morti in Bologna*, Bologne, Lelio dalla Volpe, 1773, p. 352 : « Praeter hos alium sibi acquisivit discipulum ex hac concione, superioribus non inferiorem, D. NICOLAUM de Pepulis nobilem Bononiensem Jurisperitum, qui Bernardum a Quintavalle Bononiam advenientem a puerorum & insolentum molestiis liberavit, benigne ibi commorantem fovit, & consodalibus aedes extruendas curavit, ut superius praediximus. Ea mihi probat authenticum scriptum cujusdam Fratris Bonaventurae anno MCCCVI. Exaratum, cujus authographum penes Illustrissimos Dominos de Pepulis, & probatum exemplar apud D. Franc. de Vase-Petramellara SS. Mauritii & azai Magnae rucis Equitem, Conciliarium, & Magnum Bononiae Commendatarium transmitti ad me missum hic exhibeo ».

<sup>30</sup> Nous nous permettons de citer presque intégralement ce passage de FALONI Celso, *Memorie storiche della chiesa bolognese e suoi pastori*, Bologna, 1649, p. 221-222 : « Partorì in questi stessi tempi un Francesco, alla penitenza. Questo, essendosi con la rigidità di una disciplina singolare, fatto padre di molti, quali bramavano nel più rigoroso de

études comme celle citée ci-dessus de Maria Giuseppina Muzzarelli. Pourtant, dès 1773, Giambattista Melloni, dans ses *Atti e memorie degli uomini illustri in santità nati o morti in Bologna*, écrit une biographie de Nicolò da Bologna dans laquelle il soutient que cette appartenance du bienheureux à la famille Pepoli est plus que douteuse. Il voit dans le document de 1306 un faux du XVII<sup>e</sup> siècle. Parmi ses arguments, deux sont intéressants : il serait étonnant qu'un tel document ait été totalement inconnu avant le XVII<sup>e</sup>

---

patimenti, stabilirsi le delizie del Paradiso. Mandò a Bologna uno de suoi Religiosi, di vita approvata; chiamato Frate Bernardo, povero, in habito vile, non più veduto. Una grossa fune aggroppata lo cingeva nel mezzo, con piedi nudi. Il capo coperto da un Cappuccio, con che la modestia stendendoglilo sopra la fronte, li copriva parte de gli occhi. A primo incontro, nella Città non trovava, chi li credesse, ne carità. La sua bontà era stimata scempiagine. La faccia squallida, santificata dall'humiltà, che più tosto invitare doveva gli applausi, lo faceva oggetto dell'ignominie. Da tutti era tenuto per pazzo. Fatto gioco del disprezzo, perseguitato da fanciulli loro era trattenimento di burla. [...] Mentre si trovava frà contrasti di rimproverij, di là dove stava sedendo Bernardo in un publico cantone di strada, venne à passare Nicolò Pepoli, dalla cui antica, nobile, e longa prosapia de gli Avi, non fu titolo grandezza, od honore, che meritati, agranditi, ò posseduti non fossero. Cittadino di gran dottrina, professore di leggi. Questo ammirando la tolleranza di Bernardo, conobbe quello non essere huomo ordinario, dove la pazienza in tante persecuzioni lo dimostrava di gran virtù, e Santità. Accostatoselo li dimandò, chi fosse, e à che fine se ne stasse forestiere villaneggiato. All'hora, l'huomo di Dio, trattosi fuori del seno gli Ordini di S. Francesco, prescritti à suoi Frati secondo la regola Vangelica. Li disse : pigliate Signore questa scrittura, attentamente leggetela, e conoscerete, chi sono. Brevemente scorsa dal Dottore, rivoltatosi à suoi compagni, e Clienti disse, sospirando. Oimè, à che villaneggiare quest'huomo, quale porta seco un stato così perfetto ? che più proprio è del Paradiso, che da osservarsi in terra ? sacrilego, chi l'ingiuria, pazzo, ch'il vilipende ; più tosto con allegrezza ricevere, e honorato si dovrebbe. Felice Bologna, se sarà degna di conoscere le sublimi eccellenze di persona così Santa. Con animo divoto, e gentile mirando Bernardo, quale trattenuto dalla sua modestia, nel suo bisogno non dimandava soccorso, perche la sua bontà gli lo procurava, dissegli Nicolò, vi prego ò Padre volere accettare un luogo, dove potiate habitare con vostri compagni, bramo procurarvelo. All'offerta corrispose Bernardo, con altrettanto di gratitudine, quanto li concedeva la sua humiltà. Alcuni giorni stette in casa di Nicolò, quale affettionato alle virtù dell'hospite, dalla Città li procacciò habitazione, dove ritirare si potesse ad esercitare quegli atti di penitenza, che guadagnare potevano la publica salute, l'ottenne, col beneplacito del Vescovo nelle Pugliole, dove hora, e la Chiesa, e Monasterio di S. Bernardino. Dopo li fù consignata l'Annontiatà delle Puglioli, di Porta Stieri. Generoso, e magnanimo Nicolò verso la Religione, con le proprie facultà li fabricò commoda stanza, proportionata alla sua conditione. Formata di tutto ciò, che necessario gli era, li promise ogni suo aiuto, assistenza, e difesa. [...] ».

<sup>31</sup> Le nom de Niccolò dei Pepoli est encore mentionné dans l'édition Einaudi Tascabili des *Fioretti* en 1998.

siècle, et surtout, il comporte une écriture et un vocabulaire plus proches de la langue du XVII<sup>e</sup> siècle que du début du XIV<sup>e</sup><sup>32</sup>. Notons, par ailleurs, que l'historien Alfred Hessel, en 1910, partage ce doute en mentionnant la version de Luke Wadding, souvent cité comme référence au sujet des premiers temps de l'Ordre franciscain<sup>33</sup>. Des erreurs de ce même Luke Wadding sont également critiquées par Giovanni Miccoli<sup>34</sup>.

Ces constats nous invitent à considérer le texte de *Fioretti* V tel qu'il nous est livré en sa première version, sans chercher plus avant à en identifier ce personnage inconnu dont l'absence d'identité précise peut être volontaire de la part de l'auteur des *Actus* qui, en d'autres lieux, ne sont pas sans indiquer des noms bien précis — et pas uniquement parmi les frères de la Marche d'Ancône. Ce qu'il est cependant possible d'y percevoir, en comparaison avec les autres études historiques portant sur d'autres lieux que Bologne, c'est quelle étape du développement de l'Ordre franciscain ils décrivent. A cette époque, précise le premier paragraphe de notre texte, les frères « s'andavano per lo mondo come pellegrini e forestieri, non portando seco altro che Cristo crocifisso ». En outre, le terme employé pour évoquer la première habitation des frères de Bologne est « luogo » (*locus*), et non *domus*, et moins encore *studium* ou *conventum*, ce que deviendront ces « luoghi » dans les décennies suivantes<sup>35</sup>. Ces lieux étaient, dans les premiers temps de l'*Ordine*, non seulement très précaires, mais situés à l'écart des villes : notons que le nom *Pugliole* renvoie, lui aussi, avant même de dési-

<sup>32</sup> Voir par MELLONI Giovambattista, *Atti e memorie degli uomini illustri in santità nati o morti in Bologna*, Bologne, Lelio dalla Volpe, 1773, p. 151-155.

<sup>33</sup> HESSEL Alfred, *Storia della città di Bologna dal 1116 al 1280*, a cura di Gina Fasoli, Bologna, Alfa, 1975, p. 214, n°61 : « Il racconto su Niccolò Pepoli (Wadding, *Ann. Minorum* 1220, n°11), non è degno di fede. » (edizione originale : *Geschichte der Stadt Bologna von 1116 bis 1280*, Berlin, E. Ebering, 1910).

<sup>34</sup> MICCOLI Giovanni, « Gli scritti di Francesco », in AAVV., *Francesco d'Assisi e il primo secolo di storia francescana*, Torino, Einaudi, 1997, p. 46-49.

<sup>35</sup> Nous renvoyons, sur ces questions de vocabulaire, à l'étude détaillée qu'en a faite Genaro BOVE, à l'article « Luogo » du *Dizionario Francese*, a cura di Ernesto CAROLI, Padova, Messaggero di S. Antonio, 1995, p. 1019-1035, et en particulier : « Possiamo tentare un'approssimativa cronologia della stabilizzazione dei loca minoritici. Fin verso il 1210-1220 le abitazioni sono provvisorie e occasionali di diritto e di fatto, talvolta assenti e non tipologizzabili [...] mentre si avvia un già sostenuto processo di stabilizzazione come appare dalla *Rnb* del 1221 ».

gner un lieu précis, à la périphérie de la ville de Bologne<sup>36</sup>. Comment ces temps primitifs de l'installation à Bologne, donc, sont-ils présentés ? Notons, tout d'abord, que ce chapitre fait partie d'un ensemble consacré, au début des *Fioretti*, au frère Bernard de Quintavalle, qui est en tout point décrit comme un *alter Franciscus*. Déjà le titre de *Fioretti V* le qualifie de « santo ». Il est ensuite clair que la construction littéraire de son portrait est ici une copie conforme de saint François tel qu'il est présenté dans le chapitre II des *Fioretti* : la vocation de Bernard à la vue de l'exemple de François est parallèle à celle du docteur de la loi à la vue de Bernard, François y étant considéré comme fou et insulté, Bernard est un sage et riche homme d'Assise qui, impressionné par la « patience » et les pénitences de François, désire en savoir plus à son sujet et l'invite chez lui<sup>37</sup>. Outre le fait que le sage considéré comme fou est un *topos* de la littérature repris par saint Paul dans une perspective chrétienne, puis par les textes hagiographiques, ce chapitre est une parfaite construction littéraire visant à prouver une similitude absolue entre Bernard et François, lequel était déjà une copie-conforme du Christ (au début du chapitre I des *Fioretti*, il est écrit : « In prima è da considerare che 'l glorioso messere santo Francesco in tutti gli atti della vita sua fu conforme a Cristo benedetto »). En *Fioretti V*, la scène semble donc purement et simplement transposée dans la ville de Bologne, le riche Bernard étant remplacé par le savant docteur en Droit, autrement dit la richesse par la science. Que ce docteur ait réellement existé ou non, il ne serait pas impossible de supposer qu'il remplisse ici un simple rôle narratif et symbolique : tout comme Bernard avait renoncé au monde et à ses richesses, ce docteur est confondu par la sagesse de la Règle. La construction binaire du

<sup>36</sup> M. FANTI, *Le vie di Bologna : saggio di toponomastica storica e di storia della toponomastica urbana*, Bologna, Istituto per la storia di Bologna, 1974, p. 65; 571.

<sup>37</sup> « essendo Francesco ancora in abito secolare, benché esso avesse disprezzato il mondo, e andando tutto dispetto e mortificato per la penitenza, intanto che da molti era reputato stolto, e come pazzo era schernito e scacciato con pietre e con fastidio fangoso dalli parenti e dalli strani, ed egli in ogni ingiuria e ischerno passandosi paziente come sordo e muto; messere Bernardo d'Ascesi, il quale era de' più nobili e de' più ricchi e de' più savi della città, cominciò a considerare saviamente in santo Francesco il così eccessivo dispregio del mondo, la grande pazienza delle ingiurie, che già per due anni così abbominato e disprezzato da ogni persona sempre pareva più costante e paziente, cominciò a pensare e a dire fra sé medesimo : Per nessuno modo puote che questo Francesco non abbia grande grazia da Dio. E sì lo invitò la sera a cena e albergo ; e santo Francesco accettò e cenò la sera con lui e albergò. »

récit, opposant la Règle d'une part aux sciences juridiques d'autre part, prend également forme dans une construction typique de la *novellistica* : un personnage seul au milieu de tous, immobile face à l'agitation de la foule, en position d'évidente infériorité, devient, par un retournement de situation brusque et inespéré, un héros adulé. Ce n'est pas ici une parole, un *motto*, une phrase intelligente, qui provoque le changement, mais un silence, celui de Bernard qui par un geste s'efface devant un texte de loi, la Règle. Etant donné la datation vraisemblable de l'épisode, que celui-ci soit historique ou fictif, la Règle n'est pas encore la *Regula non bullata* approuvée au chapitre de 1221, mais cette première ébauche que François aurait écrite et dont nous n'avons trace<sup>38</sup>. Elle n'est donc pas encore un texte *faisant loi* au sein d'un Ordre institué, mais plutôt une règle de vie. Or, le texte des *Fioretti* l'évoque sans plus de précision sous ce terme unique et défini : « la regola di santo Francesco ». Cette règle, l'on peut considérer qu'elle est résumée dans sa plus simple expression par le premier paragraphe, l'exergue de cette véritable nouvelle qu'est le chapitre V des *Fioretti* qui en sera une illustration. Ce premier paragraphe décrit de façon générale et anonyme la vie de l'ensemble des premiers frères, sous le signe de la Croix, du pèlerinage sans « lieu où reposer la tête », des fruits produits enfin par leur exemple. C'est ainsi un nouveau récit de la Passion qui est ici proposé : la Croix se révèle finalement glorieuse, et même aux côtés de l'homme en Croix se trouve un « bon larron » pour dire, au milieu des opprobres des autres, la valeur du Saint méprisé : l'exclamation « Impossibile è che costui non sia santo uomo » n'est pas sans rappeler celle de l'Évangile : « Vere homo hic Filius Dei erat » (Mc 15, 39). Enfin, toujours selon cette indétermination historique, cette abstraction littéraire visant à faire de la vie des premiers frères un nouvel Évangile, ce n'est pas pour fonder un nouveau lieu de résidence, encore moins un nouveau couvent, que saint François envoie ici Bernard à Bologne, mais afin de « fare frutto a Dio ». De même, ce *lieu* proposé par le docteur en Droit n'a d'autre but que d'être un endroit paisible « nel quale voi poteste acconciamente servire a Dio ». Après avoir décrit l'idéal évangélique de la vie des premiers frères, présenté le héros Bernard et la conver-

<sup>38</sup> Cf. Tommaso da CELANO, *Vita Prima*, cap. XIII : « Vedendo che di giorno in giorno aumentava il numero dei suoi seguaci, Francesco scrisse per sé e per i frati presenti e futuri, con semplicità e brevità, una norma di vita o Regola, composta soprattutto di pressioni del Vangelo, alla cui osservanza perfetta unicamente aspirava. Ma vi aggiunse poche altre direttive indispensabili e urgenti per una santa vita in comune. »

sion du Docteur, opposé la Règle à la science, le chapitre s'achève sur l'humilité de Bernard, une humilité qui n'est pas sans rappeler, en filigrane, l'orgueil que les sources franciscaines proches des Spirituels associent à la science : « la scienza gonfia », écrit en s'inspirant de saint Paul (1 Co. 8) Angelo Clarenò<sup>39</sup>. Ce récit devient enfin dans les *Fioretti* le prototype de toutes les autres missions franciscaines dans tout le Nord de l'Italie, qu'il est alors inutile de raconter en détails, contrairement à ce que pourrait faire un esprit historien : « e allora mandò de' suoi compagni a Bologna e in Lombardia, li quali presono di molti luoghi in diverse parti ».

Pour revenir brièvement à des considérations historiques, qu'en était-il donc de Bologne au temps où l'auteur des *Actus* écrivit pareil récit, plus littéraire qu'historique au sens moderne du terme ? Les datations sont bien plus aisées et fiables au-delà de ces temps primitifs. L'on sait que dès 1224 Antoine de Padoue enseignait à Bologne la théologie aux frères, dans un *studium* semblable aux nombreux autres qui apparaîtront rapidement dans les différentes implantations franciscaines, en partie mais en partie seulement sur le modèle dominicain. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et a fortiori au début du XIV<sup>e</sup>, il existait des *studia* dans quasiment tous les lieux de résidence des Franciscains<sup>40</sup>. En 1236 commença à Bologne la construction de la basilique Saint-François dont le maître-autel fut consacré en 1251 par le pape

---

<sup>39</sup> Angelo CLARENÒ, *Historia septem tribulationum Ordini Minori*, publié aux éditions Franciscaines-Editions du Cerf en traduction française et consultable en ligne sous forme d'ebook à l'adresse suivante : <http://ebooks.editionsducerf.fr/multimedia/9464/swf/index.html#/736/zoomed> : « Délaisant la prière et la dévotion, ils se tourneront vers la science qui enfle, l'étude et l'accumulation d'une multitude de livres ».

<sup>40</sup> Nous renvoyons, sur ce point, à différentes études : AAVV., *Francesco d'Assisi e il primo secolo di storia francescana*, Torino, Einaudi, 1997, en particulier BARTOLI LANGELI Attilio, « I libri dei frati. La cultura scritta dell'Ordine dei Minori », p. 283-284 (« di biblioteche di quel genere erano forniti tutti i conventi dell'Ordine, esclusi i conventini isolati, i romitori. In tutti era istituita una scuola ») ; POTESTÀ Gian Luca, « Maestri e dottrine nel XIII secolo », p. 307-336 ; AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978 ; AAVV., *Studio e studia: le scuole degli Ordini Mendicanti tra XII e XIV secolo*, Atti del XXIX Convegno internazionale, Assisi, 11-13 ottobre 2001, Società internazionale di studi francescani, Centro internazionale di studi sull'alto Medioevo, Assisi, 2002. Voir également BOLOGNA Corrado, « L'Ordine francescano e la letteratura nell'Italia pretridentina », in *Letteratura italiana*, a cura di ASOR ROSA Alberto, I, « Il letterato e le istituzioni », Torino, Einaudi, 1982, en particulier p. 753.

Innocent IV<sup>41</sup>. En 1245 une nouvelle maison aurait été achetée pour les frères de Bologne<sup>42</sup>, tandis qu'en 1249, le pape Innocent IV conférait aux étudiants du *Studium* franciscain de Bologne les mêmes privilèges qu'à ceux de l'Université<sup>43</sup> et celui-ci fut plus tard transformé en Faculté de théologie apte à décerner les mêmes diplômes que Paris et Oxford<sup>44</sup>. Ajoutons à cela que les legs et donations furent extrêmement nombreux en faveur des Franciscains de Bologne et en firent non seulement l'un des principaux centres d'études franciscaines du XIII<sup>e</sup> siècle, mais également l'un des couvents franciscains les plus riches de l'époque<sup>45</sup>.

Au moment, donc, où l'auteur des *Actus* écrit ce récit, et plus encore lorsque le compilateur des *Fioretti* choisit de le traduire, la réalité de la présence franciscaine à Bologne est parfaitement opposée à l'image qui ressort du chapitre V. Nous avons pourtant vu qu'il était difficile voire impossible d'attribuer à ce texte une valeur historique au sens moderne du terme. L'épisode fut-il inventé de toutes pièces ? Du moins peut-on dire qu'il fut remanié et construit dans une perspective bien précise : montrer une interprétation de la Règle franciscaine dans le sens d'une supériorité radicale si ce n'est d'une opposition avec les études au sein de l'*Ordine* ; et montrer la conformité entre les habitations pauvres des premiers temps avec cette même Règle. Pourquoi Giulia Barone a-t-elle pu écrire que « [S]i trattava di

---

<sup>41</sup> Voir MUZZARELLI Maria Giuseppina, « I Francescani a Bologna fra Duecento e Quattrocento », in D'AMICO Rosalba, GRANDI Renzo, MEDICA Massimo (eds.), *Francesco da Rimini e gli esordi del gotico bolognese*, Bologna, Nuova Alfa Editoriale, 1990, p. 131-136.

<sup>42</sup> ROBSON Michael, *The Franciscans in the Middle Ages*, Woodbridge-Rochester, Boydell Press, 2006, p. 42.

<sup>43</sup> Cf. BARONE Giulia, « La legislazione sugli 'studia' dei Predicatori e dei Minori », in AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978, p. 218.

<sup>44</sup> MUZZARELLI Maria Giuseppina, « I Francescani a Bologna fra Duecento e Quattrocento », in D'AMICO Rosalba, GRANDI Renzo, MEDICA Massimo (eds.), *Francesco da Rimini e gli esordi del gotico bolognese*, Bologna, Nuova Alfa Editoriale, 1990, p. 133.

<sup>45</sup> Michael Robson cite et commente les *Acta Franciscana e tabulariis Bononiensibus deprompta*, dans *The Franciscans in the Middle Ages*, Woodbridge-Rochester, Boydell Press, 2006, p. 96-97. Voir également MUZZARELLI Maria Giuseppina, « I Francescani a Bologna fra Duecento e Quattrocento », in D'AMICO Rosalba, GRANDI Renzo, MEDICA Massimo (eds.), *Francesco da Rimini e gli esordi del gotico bolognese*, Bologna, Nuova Alfa Editoriale, 1990, pp. 131 sqq.

un campo su cui Comunità e Spirituali si trovavano in sostanziale accordo »<sup>46</sup>, si une telle contradiction existait entre la Règle et la réalité postérieure ? Peut-être pour deux raisons. Tout d'abord, il ne faut pas oublier que les écrits des Spirituels sont parfois très radicaux, plus encore que certains écrits de François lui-même, lesquels insistent sur le respect du Saint pour la vie intellectuelle et son admiration pour Antoine de Padoue, par exemple. Par ailleurs, saint Bonaventure donna, sous la forme d'un syllogisme, une interprétation de la Règle sur la question des études qui visa à mettre en adéquation l'évolution inéluctable de l'Ordre avec le respect de la Règle, dans son *Epistola tribus quaestionibus*<sup>47</sup>. François n'excluait pas qu'un clerc intellectuel conservât son activité une fois devenu franciscain, mais les clercs n'étaient alors qu'un petit nombre et la question des études a, alors, toujours été traitée sous le chapitre des *occupations des frères* et non sous une rubrique spécifique comme ce fut le cas chez les Dominicains. C'est la cléricisation de l'*Ordre* qui conduisit à une généralisation des études en son sein et posa la question du rapport entre pauvreté et études, entre vocation primitive de l'*Ordre* et adaptation à la généralisation d'une situation originellement exceptionnelle. La situation était donc différente de celle de la pauvreté qui, elle, au sein de l'*Ordre* au XIV<sup>e</sup> siècle, était de fait parfois bien plus clairement bafouée. Les études posèrent davantage *question*, et les textes les plus nuancés présentent un saint François les autorisant *sous condition*. La question de la pauvreté y était toutefois liée — dans la mesure où la possession de livres était devenue nécessaire tandis que François s'y opposait en tant qu'objet matériel de luxe.

Nous ne chercherons pas, ici, à résoudre cette question de la réelle pensée de François, mais à comprendre l'enjeu de *Fioretti V*. À première vue, en voyant la différence radicale qui sépare le récit de *Fioretti V* de la réalité du *studium* de Bologne au XIV<sup>e</sup> siècle, l'on pourrait rapidement conclure à une forte polémique du texte décrivant en négatif non pas la réalité

<sup>46</sup> BARONE Giulia, « La legislazione sugli 'studia' dei Predicatori e dei Minori », in AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978, p. 241.

<sup>47</sup> Voir en particulier BARONE Giulia, « La legislazione sugli 'studia' dei Predicatori e dei Minori », in AAVV., *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale XVII, Todi, Accademia Tudertina, 1978, p. 226; et BARTOLI LANGELI Attilio, « I libri dei frati. La cultura scritta dell'Ordine dei Minori », p. 292-295.

telle qu'elle était mais telle qu'elle *aurait dû* être, avec une sorte d'ironie cinglante. L'on pourrait également lire, en ce sens, le chapitre XXVII des *Fioretti* qui dresse l'éloge de deux frères intellectuels ayant renoncé à leur savoir pour entrer dans l'*Ordine*, situation parfaitement opposée à cette cléricisation de l'Ordre ayant entraîné son intellectualisation. Il y est dit de Pellegrino da Fallerone : « mai non volle andare come chierico, ma come laico, benché fosse molto litterato e grande decretalista », et l'auteur d'ajouter : « per la quale umiltà pervenne in grande perfezione di virtù, in tanto che frate Bernardo, primogenito di santo Francesco, disse di lui ch'egli era uno de' più perfetti frati di questo mondo. » Dans le même sens pourrait aller le portrait de saint Dominique dans les *Fioretti*. Si de nombreux auteurs soulignent avec force la complémentarité entre les deux fondateurs et leur égale sainteté, comme le fit Dante lui-même au chant XI du *Paradis*, vv. 37-39 (« L'un fu tutto serafico in ardore, / L'altro per sapienza in terra fue / Di cherubica luce uno splendore »), la réciprocité et la complémentarité n'existent plus dans les *Fioretti* entre François et Dominique. Ce n'est qu'au chapitre XVIII, qui décrit le célèbre chapitre des Nattes du 30 mai 1221, que saint Dominique apparaît dans les *Fioretti*, où il est dit que Dominique assista rempli d'admiration à ce chapitre franciscain. Dominique y est spectateur, le lien qui l'unit à François est unilatéral, tandis que Thomas de Celano relatant le même événement mettait l'accent sur leur admiration mutuelle aux chapitres CIX et CX de la *Vita secunda*. Dominique est, dans les *Fioretti*, présenté en situation d'infériorité, ne comprenant pas une injonction de François à ses frères et se voyant ensuite contraint de se repentir à la suite du soutien manifeste de Dieu à François<sup>48</sup>. Finalement, l'*Ordine des Frères Mineurs* ainsi rassemblé constitue un modèle pour saint Dominique, lequel n'est ici en rien imité par saint François. Le récit est construit de façon binaire, puisque nous y trouvons deux groupes de personnages, d'un côté François et ses frères réunis en chapitre général, de l'autre tous les membres extérieurs à l'*Ordine*, qu'il s'agisse de cardinaux, de prêtres, de saint Dominique ou des habitants des contrées alentour, tous en admiration devant cette assemblée modèle. Cette construction binaire ne sert pas, ici, un

---

<sup>48</sup> « Per la qual cosa santo Domenico, vedendo queste cose e conoscendo veramente che la provvidenza divina si adoperava in loro, umilmente si riconobbe ch'avea falsamente giudicato santo Francesco di comandamento indiscreto, e inginocchiassi andandogli innanzi e umilmente ne disse sua colpa. »

parallélisme entre deux ordres rivalisant en sainteté, mais une opposition entre des Saints et leurs spectateurs. L'*Ordre des Frères Prêcheurs* apparaît en position d'infériorité, s'enrichissant de l'exemple de François<sup>49</sup>. L'auteur veut montrer non seulement la différence radicale entre les deux ordres à une période où les *studia* francicains calquaient de plus en plus le modèle dominicain, mais aussi la supériorité du modèle franciscain ainsi interprété. L'on pourrait encore mentionner le célèbre chapitre VIII des *Fioretti* sur la « joie parfaite », dont l'hypotexte évident de la première partie est l'hymne à la charité de la première *Épître* de saint Paul aux Corinthiens (1 Co 12, 31 et 13, 1-3<sup>50</sup>), où la science et les études sont présentées comme bien inférieures à la vraie joie<sup>51</sup>. Dans ce chapitre, toutefois, contrairement à saint Paul qui oppose à ces illusions de bonheur la charité, l'auteur des *Fioretti* oppose la pauvreté et la capacité à endurer la souffrance et le mépris, s'inspirant en cela davantage du texte des *Béatitudes* (Matthieu 5, 11-12)<sup>52</sup>.

<sup>49</sup> Telles sont les paroles attribuées à saint Dominique dans les *Fioretti* : « Veramente Iddio ha cura speziale di questi santi poverelli, e io non lo sapea ; e io da ora innanzi prometto di osservare la evangelica povertà e santa ; e maladico dalla parte di Dio tutti li frati dell'Ordine mio, li quali nel detto Ordine presumeranno d'avere proprio ». Et le texte de poursuivre : « Sicché santo Domenico fu molto edificato della fede del santissimo Francesco, e della obbidienza e della povertà di così grande e ordinato collegio, e della provvidenza divina e della copiosa abbondanza d'ogni bene. »

<sup>50</sup> « Aemulamini autem charismata meliora. Et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro. Si linguis hominum loquar et angelorum, charitatem autem non habeam, factus sum velut aes sonans, aut cymbalum tinniens. Et si habuero prophetiam, et noverim mysteria omnia, et omnem scientiam : et si habuero omnem fidem ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum. Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et si tradidero corpus meum ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. »

<sup>51</sup> « O frate Lione, se'l frate Minore sapesse tutte le lingue e tutte le scienze e tutte le scritture, sì che sapesse profetare e rivelare, non solamente le cose future, ma eziandio li segreti delle coscienze e delli uomini; iscrivi che non è in ciò perfetta letizia. [...] O frate Lione, pecorella di Dio, benché il frate Minore parli con lingua d'Agnolo, e sappia i corsi delle istelle e le virtù delle erbe e fussionsgli rivelati tutti li tesori della terra, e conoscesse le virtù delle erbe e fussionsgli rivelati tutti li tesori della terra, e conoscesse le virtù delli uccelli e de' pesci e di tutti gli animali e delle pietre e delle acque; iscrivi che non è in ciò perfetta letizia. »

<sup>52</sup> « Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me : gaudete, et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in caelis. Sic enim persecuti sunt prophetas, qui fuerunt ante vos ».

Ainsi, dans de nombreux chapitres des *Fioretti*, la sainteté des simples, des *illetterati*, est présentée comme digne d'autant et même de plus d'éloges que l'intelligence des savants, puisqu'elle ouvre davantage la voie de la connaissance de Dieu que ne le peuvent les études<sup>53</sup>. Les simples, par la prière et la pratique de la sainteté, parviennent souvent dans les *Fioretti* à résoudre mieux que les théologiens les questions les plus ardues, ce qui est une façon de dénoncer l'inutilité des études : les savants font appel aux simples pour recevoir leurs lumières intellectuelles<sup>54</sup>. Ainsi, l'auteur des *Fioretti* dévalorise à plusieurs reprises les savants. Il semble faire souvent des études non seulement une cause éventuelle d'orgueil lorsqu'elles sont mal pratiquées, mais le symbole même de cet orgueil.

Faudrait-il, dès lors, voir dans le silence de *Fioretti V* au sujet du *studium* de Bologne et du silence de Bonaventure et de Celano sur les origines de la fondation de Bologne, le signe d'un violent parti pris pour ou contre le développement de ces *studia* ? Un détour par une absence bien plus notable des *Fioretti* nous permettra de prendre la mesure de leur chapitre V.

Revenons au texte rapidement évoqué au début de notre article et confrontons l'*Historia septem tribulationum Ordini Minori* d'Angelo Clare-

---

<sup>53</sup> C'est ainsi qu'est décrit frère Simon au chapitre XLI des *Fioretti* : « uomo di contemplazione, illetterato per il mondo, sapiente nelle cose di Dio » ; et l'auteur poursuit : « Costui non aveva mai apparato grammatica, e nientedimeno sì profondamente e sì altamente parlava di Dio e dell'amore di Cristo, che le sue parole pareano parole soprannaturali. ». L'auteur attribue également, au chapitre XIV, ces paroles à saint François : « Fratelli miei carissimi, ringraziate Iddio, il quale ha voluto per le bocche de' semplici rivelare i tesori della divina sapienza, imperò che Iddio è colui il quale apre la bocca ai mutoli, e le lingue delli semplici fa parlare sapientissimamente ».

<sup>54</sup> C'est, par exemple, le cas de Bernard de Quintavalle au chapitre XXVIII : « venne ancora a tanta chiarezza e lume d'intelligenza, che eziandio li grandi chierici ricorrea a lui per soluzioni di fortissime quistioni e di malagevoli passi della Scrittura ; ed egli d'ogni difficoltà li dichiarava. » C'est également le cas de frère Giovanni della Vernia, lui aussi contemplatif, évoqué en ces termes au chapitre XLIX, après une extase : « Ritornato in sé poi frate Giovanni dopo quel ratto e disparendo la presenza corporale di Cristo, egli rimase così illuminato nell'anima, nello abisso della sua divinità, che bene che fosse uomo letterato per umano studio, nientedimeno egli maravigliosamente solvea e dichiarava le sottilissime quistioni ed alte della Trinità divina e li profondi misteri della santa Scrittura. E molte volte poi, parlando dinanzi al Papa e i cardinali e re e baroni e a' maestri e dottori, tutti li mettea in grande stupore per le alte parole e profondissime sentenze che dicea. »

no<sup>55</sup>, le chapitre XXVIII de la *Vita secunda* de Tommaso da Celano et le chapitre LXIX des *Actus*<sup>56</sup>. Ce qui est fondamental ici, c'est le nombre de similitudes entre ces trois textes qui correspondent à trois versions d'un même récit présentant seulement quelques variantes — trois textes incontestablement connus du traducteur des *Fioretti*. Or il est remarquable que, dans la sélection<sup>57</sup> qu'il opéra au sein des chapitres des *Actus*, ce traducteur ait précisément délaissé celui-ci alors qu'il a choisi de conserver le chapitre V. Ces trois textes ont en commun de se situer à Bologne, vers l'année 1219-1220. Tous trois évoquent la colère de saint François à la nouvelle d'une offense à la Règle de la part des frères de Bologne : chez Celano et Clarena, l'offense concerne avant tout la pauvreté, tandis que les *Actus* évoquent non pas la « maison des frères » mais le « studium ». Angelo Clarena semble mélanger en un même récit la prédication de François le jour de l'Assomption 1222 et sa colère à son retour de Syrie. Si Celano affirme que François devait passer par Bologne mais y renonça finalement à cause de cette offense, les *Actus* racontent, au contraire, que François, apprenant la nouvelle, se rendit en hâte à Bologne pour régler l'affaire. La fin de l'incident diffère également d'un texte à l'autre. La *Vita secunda* de Celano propose une résolution rapide et apaisée d'un conflit qui aurait eu pour origine un simple malentendu dû à une rumeur (« la voce diceva 'casa dei frati' ») : le cardinal Ugolino, alors évêque d'Ostie, aurait fait savoir à François que la maison était à lui et que la résidence des frères n'offensait donc en rien la Règle. Pour Angelo Clarena, au contraire, la raison de la colère de François est claire : « Alors qu'il avait voulu s'arrêter dans le lieu de ses frères, il vit que la maison qu'ils y avaient édifiée excédait les limites de la pauvreté promise ». Le méfait est donc ici avéré et François y apparaît comme le témoin oculaire. Cependant, sur le conseil d'un frère Dominicain, François apaise sa colère et pardonne à ses frères qui se sont repentis. Dans

<sup>55</sup> Publié aux éditions Franciscaines-Éditions du Cerf en traduction française et consultable en ligne sous forme d'ebook à l'adresse suivante :

<http://ebooks.editionsducerf.fr/multimedia/9464/swf/index.html#/759/zoomed>

<sup>56</sup> DALARUN Jacques (ed.), *Les Actes du bienheureux François et de ses compagnons*, « Introduction », Paris, Éditions franciscaines-Éditions du Cerf, 2008, pp. 255-256.

<sup>57</sup> Au sujet de cette sélection et de ses grandes lignes d'interprétation, nous nous permettons de renvoyer à notre article : GAUDIN Hélène, « Quand les *Fioretti* se transforment en glaives », in *Chroniques Italiennes, Spécial Jeunes Chercheurs*, n°31/72, Université de la Sorbonne Nouvelle, 2003, pp. 77-92.

les *Actus* enfin, la version est bien plus violente et mêle les deux autres récits : ce n'est pas la *maison* des frères qui est en cause, mais bien le *studium* de Bologne. Comme chez Celano, François est absent lorsqu'il apprend la nouvelle et, comme chez Clareno, il se hâte de s'y rendre. Sa réaction est sans appel et puise à la suite du texte d'Angelo Clareno relatant, chez ce dernier, indépendamment de la *maison des frères*, la malédiction par François d'un frère érudit dont seul le prénom diffère d'un texte à l'autre (Jean de Sciacca dans les *Actus*, Pierre Sciacca chez Clareno). Angelo Clareno dit seulement de cet homme que « sa conscience était contraire à la pureté de la Règle, de même que ses actes et son enseignement », alors que les *Actus* en font le fondateur du *studium* de Bologne. Dans les deux textes, l'homme maudit par François tombe gravement malade et meurt sans avoir été pardonné. Il est intéressant de noter que la maladie est également présente dans le récit de Thomas de Celano, mais uniquement pour dire qu'il y avait des frères malades dans cette maison. Clareno et les *Actus* en font, quant à eux, le signe visible de la malédiction de François contre les offenses à la Règle. Il est difficile de ne pas penser là aux nombreuses maladies encore parfois considérées comme des malédictions divines dans la pensée médiévale, même s'il serait anachronique, du moins pour Clareno, d'y voir une interprétation de la grande peste noire de 1347-1352 qui fit de nombreux morts à Bologne et parmi la communauté franciscaine de la ville<sup>58</sup>. Toujours est-il que, dans le passage des *Actus*, François s'exclame : « Tu veux détruire mon Ordre ! »

Angelo Clareno et les *Actus* offrent donc une version très rigoriste aux accents apocalyptiques de ce qu'ils considèrent comme des offenses à la Règle très peu de temps après le tout premier contact des Franciscains avec Bologne. Tommaso da Celano, qui puise selon toute vraisemblance à la même source, en donne une version plus édulcorée et ne la réfère qu'à la pauvreté, pas aux études. Quant aux *Fioretti*, ils se taisent sur le sujet.

Si l'on prend parti pour la cohérence d'ensemble du travail de traduction-sélection du nouveau compilateur des *Fioretti*, plus qu'une guerre ouverte contre les études au sein de l'*Ordine*, il conviendrait alors de relire les passages précédemment cités comme exposant une hiérarchie dans la sainteté : dans le chapitre VIII sur la « vraie joie », l'auteur ne dit pas à pro-

---

<sup>58</sup> Voir ROBSON Michael, *The Franciscans in the Middle Ages*, Woodbridge-Rochester, Boydell Press, 2006, p. 144-145.

prement parler que les études sont *mauvaises*, mais inutiles pour devenir saint. Dans les autres passages cités, ils établissent plutôt des degrés dans la sainteté pour affirmer que la vraie sagesse n'est pas celle des savants, sans pour autant les dénigrer totalement. Si les *Actus* vont plus loin et sont plus explicites dans leur condamnation ouverte des études au sein de l'*Ordre*, ce n'est pas la lecture que le traducteur des *Fioretti* souhaite en retenir. Comment peut-on, alors, comprendre le chapitre V des *Fioretti* ? Nous avons vu, plus haut, qu'il ne se présentait pas comme un texte historique au sens moderne du mot et qu'il serait non seulement vain mais faux, méthodologiquement, de vouloir le considérer comme tel. Il nous semble également important de le lire non plus comme premier texte rédigé par l'auteur des *Actus* qui, lui, le plaçait en écho à celui sur le *studium*, mais comme chapitre conservé dans une œuvre postérieure dont ce second chapitre a été censuré. C'est dans l'esprit du traducteur que nous devons désormais le considérer, en supposant qu'un même texte peut revêtir des significations et des implications différentes selon qu'il est placé dans un ouvrage ou dans un autre. L'éclairage n'en sera pas le même dans les deux cas. Si donc le texte n'est pas d'abord un récit historique de la fondation de Bologne, tout comme les *Fioretti* ne sont pas à proprement parler une biographie de saint François mais un texte d'édification aux accents hagiographiques, faut-il y voir un simple récit idéalisé d'un temps mythique n'ayant jamais existé ? Que ce temps n'ait jamais existé est probablement une interprétation excessive, mais que les événements ne se soient pas vraiment déroulés de la sorte est plus que probable. Nous avons vu, en effet, qu'il était avant tout une construction littéraire particulièrement soignée. Ses réécritures postérieures, comme par exemple celle de Celso Faleoni que nous avons citée plus haut, auraient donc, au fil des siècles, tenté de faire devenir *historique* un texte qui n'en avait probablement pas la prétention. Une expression de notre texte peut aller en ce sens : « nel principio della religione ». Nous serions tentée de comprendre ce « principio » non pas dans un sens chronologique, mais d'abord au sens d'une vocation première, comme lorsque, dans le texte de l'*Évangile* de Matthieu (19, 8), à propos d'une controverse sur le divorce devenu licite dans le judaïsme, Jésus répond qu'« au commencement, il n'en était pas ainsi » : « au commencement », c'est-à-dire, certes, aux débuts de la vie de l'homme dans la *Genèse*, mais avant tout au plus profond de la vocation de l'homme, du dessein premier de Dieu sur l'homme. De Bologne, le traducteur des *Fioretti* ne veut retenir ni la richesse de la maison des frères, ni la présence du *studium*. Il ne répond pas sur le ton de la con-

troverse, mais se contente, volontairement, de rappeler ce qu'il en était *aux origines* dans le dessein du fondateur. S'il avait voulu explicitement condamner, il aurait conservé le texte des *Actus*. Le chapitre V des *Fioretti* pourrait alors être lu comme une mise en scène littéraire et hagiographique de ce dessein dans le cadre symbolique de la ville de Bologne qui cumulait à elle seule les offenses à la pauvreté et la fondation du premier *studium* franciscain en parallèle de l'Université de sciences profanes. À ce que la fondation de Bologne est devenue, l'auteur affronte un récit mythique des origines, d'un *état antérieur*, métaphorique de la Règle interprétée par un Spirituel plus modéré qu'un Angelo Clareno ou que l'auteur même des *Actus*. Face aux Dominicains, le traducteur des *Fioretti* voudrait rappeler la vocation distincte des *Frères Mineurs* qui, s'ils ont pu développer la pratique des études, n'en ont toutefois jamais fait leur vocation première. Les *Fioretti* ne sont, en cela, ni apocalyptiques comme Angelo Clareno, ni polémiques comme un Iacopone da Todi qui s'écriera « Mal vedemo Parisi, che àne destrutt'Asisi »<sup>59</sup>, ni en adéquation avec les biographies officielles en provenance de la *Communauté*, mais ils rappellent, par un autre genre littéraire encore, leur interprétation du dessein premier de François.

**Hélène GAUDIN**  
Université de Bourgogne

---

<sup>59</sup> IACOPONE DA TODI, *Laude*, a cura di Franco Mancini, Rome-Bari, Laterza, 1980 [1974], p. 334.